

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:35 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2013-10-161 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:

3.1 Séance ordinaire du 3 septembre 2013

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

Aucune

6. Information au conseil et correspondance

Dépôt de la liste de correspondance pour le mois de septembre 2013

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer.

7.1.2 Dépôt du rapport financier comparatif au 30 septembre.

7.2 Autres comités :

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Modification de la demande de subvention accordée pour l'amélioration des chemins.

8.1.2 Offre de service pour l'étude du plan d'ensemble de développement d'un parc industriel léger.

8.1.3 Demande à la CPTAQ – exploitation d'une sablière / gravière (Excavation Steve Leblanc, chemin Westleyville).

8.1.4 Enseignes : Entrée de ville et Centre multifonctionnel.

8.1.5 Achat des Bornes 9-1-1 (numéro civique).

8.1.6 Appui à Excavation Steve Leblanc – demande au MTQ.

8.1.7 Budget 2014 – Régie sanitaire des Hameaux.

8.1.8 Plan d'action de réduction des GES – version finale.

8.1.9 Conditions ministérielles visant la levée d'une servitude de nonaccès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec.

9. Adoption des règlements

- 9.1.1 Deuxième projet de règlement numéro 580 – Modifier le règlement de zonage numéro 436 (usage temporaire).
- 9.1.2 Règlement numéro 578 – Modifiant le plan d'urbanisme numéro 435.
- 9.1.3 Deuxième projet de règlement numéro 575 – Modifiant le règlement de zonage numéro 436.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 11 novembre 2013 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2013-10-162 ^{3.1} **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 40)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Roger Pomerleau: Concernant la virée au bout de la rue du Collège.

Monsieur Yvon Bilodeau: Concernant le suivi du dossier du revêtement de la chaussée des chemins Biron et de la Rivière.

Madame Louise Roy: Concernant des informations du congrès de la FQM, « le nombre de personnes et les ateliers ».

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant les comptes à payer – le nettoyage des vêtements des employés ;
- Les branches qu'il y a dans le fossé face au 365 chemin Galipeau ;
- Des informations sur les procédures d'adoption des règlements.

Madame Pierrette Hardy:

- Concernant des informations sur le coût pour le traitement de l'arsenic dans l'eau potable ;
- Si le 0.05 \$ pour la réfection des chemins va être reconduit pour d'autres années ;
- S'il est prévu de couper les branches le long des routes.

Monsieur Bertrand Ash:

- Mentionne qu'il y a plusieurs lumières de rue qui ne fonctionnent pas le long de la route 112 ;
- Que les puisards sont très profonds depuis la réfection de la chaussée de la route 112.

Maryse Labonté: Demande que le Ministère installe un panneau interdisant un virage en « U » à l'intersection de la route 112 et du chemin Galipeau.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 10.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Aucune.

7.1.1.

2013-10-163 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2013 au montant de **162,815.61 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER :

Le directeur général dépose le rapport financier comparatif en date du 30 septembre 2013 et informe le conseil que l'on devrait finir l'année 2013 avec un surplus d'environ 340,000 \$.

7.2

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

Donne un compte rendu de la MRC :

- Programme PIIRL (*Plan d'intervention en infrastructures routières locales*) Subvention du MTQ pour l'amélioration des routes ce dossier est toujours à l'étude par le comité ;
- PDZA (*Plan de développement de la zone agricole*) une rencontre du comité aura lieu afin de définir la distribution des coûts entre les municipalités ;

Le comité, qui étudie la possibilité d'annuler l'élection du Préfet au suffrage universel, a reçu beaucoup d'appui des autres MRC.

Madame Diane Talbot :

- Donne un compte rendu du transport en commun et le transport sur réservation, de la Chambre de commerce et de l'O.M.H.

Monsieur André Tousignant :

- Donne un compte rendu du projet Sentinelle pour l'été 2013, du programme MADA et des conférences à Québec, du rapport annuel de la SQ et des ateliers du congrès de la FQM.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne un compte rendu du comité de la bibliothèque, de l'O.M.H., du prochain Salon des artisans le 17 novembre et de la Corporation des loisirs.

Madame Michèle Thériault :

- Mentionne que la toiture du Centre multifonctionnel est à refaire ;
- Informe les citoyens que pour les travaux publics, une dernière passe de niveleuse devrait-être faite sauf sur les chemins où il y a eu du rechargement de fait ;
- Nous faisons l'essai d'une pelle mécanique pour les travaux d'excavation.

Monsieur Kevin Mackey :

- Donne un compte rendu de la Corporation des loisirs : mentionne qu'il y a un besoin de bénévoles à la Corporation, qu'il y a aussi une augmentation de la participation des citoyens aux activités.

Monsieur Michel Choquette :

- Informe les citoyens concernant le budget 2014 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux et des projets de Valoris.

8.1.1

2013-10-164 MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DES CHEMINS :

CONSIDÉRANT QUE le 27 août 2013, le ministre des Transports nous annonçait une subvention de 12,000 \$ pour les travaux d'amélioration sur les chemins Deblois, des Sables et Roberge;

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait des travaux sur le chemin Grondin et qu'ils ont été plus coûteux que prévu, nous avons donc reporté les travaux du chemin Deblois à l'année 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les travaux d'amélioration sur le chemin Grondin et reporte les travaux du chemin Deblois à l'année 2014 et confirme les travaux de rechargement de gravier pour les chemins Grondin, des Sables et Roberge pour un montant de 118,749.73 \$ taxes nettes (voir résolution 2013-06-101).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2013-10-165 OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉTUDE DU PLAN D'ENSEMBLE DE DÉVELOPPEMENT D'UN PARC INDUSTRIEL LÉGER :

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à la firme Avizo, une offre de service pour faire l'étude et un plan d'ensemble de développement industriel léger dans la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de la firme Avizo pour l'étude et le plan d'ensemble de développement industriel léger dans la municipalité au montant de 3,500 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-610-00-411

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2013-10-166 ^{8.1.3} **DEMANDE À LA CPTAQ – EXPLOITATION D'UNE SABLIERE / GRAVIÈRE (EXCAVATION STEVE LEBLANC, CHEMIN WESTLEYVILLE):**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Steve Leblanc (2331-8900 Québec Inc.) est propriétaire du lot numéro 4 180 456 et propriétaire de l'exploitation de la gravière et sablière du lot numéro 4 983 534 depuis juin 1993;

CONSIDÉRANT QUE l'usage de ces deux sites est antérieur au 17 décembre 1997, l'exploitation jouit de droits acquis en vertu de l'article 15 du règlement de zonage de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme que la demande respecte notre réglementation et que celle-ci est présentée afin de régulariser l'exploitation de la gravière et sablière sur les lots numéros 4 180 456 et 4 983 534.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2013-10-167 ^{8.1.4} **ENSEIGNES À L'ENTRÉE DE LA VILLE ET DEVANT LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à l'entreprise Multi Visuel de faire une offre de service pour la conception, la fabrication et l'installation de deux panneaux :

1. À l'entrée de la municipalité en provenance de Sherbrooke au même endroit le long de la route 112; au prix de 10,800 \$ plus les taxes;
2. En façade du Centre multifonctionnel; au prix de 6,750 \$ plus les taxes.

CONSIDÉRANT QUE pour l'enseigne à l'entrée de la municipalité, la MRC défrayera 50 % du coût;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de l'entreprise Multi Visuel au montant de 10,800 \$ plus taxes pour l'enseigne à l'entrée de la municipalité et 6,750 \$ plus taxes pour l'enseigne en façade du Centre multifonctionnel.

Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

2013-10-168 ACHAT DES BORNES 9-1-1 (NUMÉRO CIVIQUE) :

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix à quatre fournisseurs pour trois modèles différents, pour 500 unités, non-installés;

	<u>Modèle A</u>	<u>Modèle C</u>	<u>Modèle D</u>
Kalitec	54.50 \$	45.50 \$	41.00 \$
Signotech	0 \$	0 \$	0 \$
Publiforme	118.00 \$	0 \$	0 \$
Signoplus	N/A	N/A	39.70 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de Kalitec pour le modèle C, pour 500 unités non-installés au montant de 45.50 \$ l'unité pour un total de 22,750.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 3 ans.

Le vote est demandé : 3 contres ; Stanley Boucher, Michel Choquette et Michèle Thériault ;
3 pour ; André Tousignant, Diane Talbot, Kevin Mackey.
La mairesse Nathalie Bresse vote pour.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2013-10-169 APPUI À EXCAVATION STEVE LEBLANC – DEMANDE AU MTQ :

CONSIDÉRANT QUE pour avoir accès à un futur développement résidentiel et à un parc industriel, le promoteur qui est « Excavation Steve Leblanc » doit avoir un accès à la route 112 et le seul endroit que le MTQ avait indiqué lors de l'approbation du changement de zonage était face à l'intersection de la route 112 et du chemin Galipeau;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner appui la demande du promoteur « Excavation Steve Leblanc » afin d'avoir l'autorisation du ministère des Transports de construire une rue face à l'intersection de la route 112 et chemin Galipeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2013-10-170 BUDGET 2014 – RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX :

CONSIDÉRANT QUE le budget 2014 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a été adopté par le conseil d'administration de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2014 ne comporte aucune augmentation concernant le coût de la cueillette des matières résiduelles;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le budget 2014 de la Régie intermunicipale sanitaire

des Hameaux tel que déposé avec des revenus et dépenses au montant de 1,755, 651 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2013-10-171 PLAN D'ACTION DE RÉDUCTION DES GES – VERSION FINALE :

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action de réduction des GES – version finale a été déposé au MDDEFP le 12 septembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du plan d'action vise une réduction des émissions de GES de 2% par rapport à l'inventaire de l'année de référence soit 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le plan d'action de réduction des GES - version finale déposé le 12 septembre 2013 avec l'objectif de réduction des émissions de GES de 2% par rapport à l'inventaire de l'année de référence soit 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2013-10-172 CONDITIONS MINISTÉRIELLES VISANT LA LEVÉE D'UNE SERVITUDE DE NON-ACCÈS SUR LES ROUTES APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC :

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, le ministre des Transports du Québec exige une contribution financière du requérant;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette contribution financière est calculée notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** la municipalité d'Ascot Corner demande au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la Voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitude de non-accès auxdites routes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1.1
2013-10-173 **DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 580 – POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 (USAGE TEMPORAIRE) :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la municipalité adopte le deuxième projet de règlement numéro 580, pour modifier le règlement de zonage numéro 436 (usage temporaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1.2
2013-10-174 **RÈGLEMENT NUMÉRO 578 – MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 435 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la municipalité adopte le règlement numéro 578 pour modifier le plan d'urbanisme numéro 435.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1.3
2013-10-175 **DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 575 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** la municipalité adopte le règlement numéro 575, pour modifier le règlement de zonage numéro 436.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

12.
2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 35.
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde: Concernant différents comptes de la liste des comptes à payer.

Madame Louise Roy:

- Demande de l'information concernant la lettre d'appui à Mégantic ;
- Demande de l'information concernant les chiffres pour le numéro civique.

Monsieur Yvon Bilodeau: Concernant le choix des bornes 9.1.1.

Madame Pierrette Hardy: Demande des informations concernant le plan MADA.

Madame Maryse Labonté:

- Concernant la couleur des bornes 9.1.1 ;
- Concernant la toiture du Centre multifonctionnel.

FIN DE LA 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 h 55.

13.

2013-10-176 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance ordinaire soit levée à 10 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 11 novembre 2013 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

